

Grands Lacs et dans des plans d'eau intérieurs de moindre étendue. Chaque année, d'importantes quantités de saumon coho et chinook sont lâchées dans le bassin ouest du lac Ontario, ce qui y assure de bonnes pêches en fin d'été et à l'automne.

La Saskatchewan verse une partie des recettes qu'elle tire de la délivrance des permis de pêche sportive dans un fonds spécial pour les projets piscicoles, notamment pour les viviers d'élevage, les passes à poissons et l'assainissement des lacs.

Les provinces de l'intérieur recourent tout spécialement à l'élevage pour repeupler leurs lacs et leurs rivières.

La Colombie-Britannique effectue des recherches sur les testacés, surtout l'huître, sur les salmonidés et sur les plantes marines.

### 8.3 L'industrie de la fourrure

En 1984-85, la valeur de la production canadienne de peaux non tannées s'est établie à presque \$105.5 millions, dont \$49 millions (47 %) en peaux d'animaux sauvages et presque \$56 millions (53 %) en peaux d'animaux d'élevage. Elle s'est accrue de 15.2 % par rapport à la valeur enregistrée l'année précédente (\$91 millions). En effet, la valeur des peaux d'animaux sauvages a augmenté de 17.7 % et celle des animaux d'élevage, de 13.0 %. La production de peaux a diminué comparativement à 1983-84, mais la valeur moyenne des peaux a généralement été plus élevée, surtout celle des peaux de lynx et de chat sauvage. La valeur moyenne des peaux de toutes les espèces d'ours, y compris l'ours blanc, a été inférieure à celle observée un an plus tôt.

**La chasse au phoque dans l'Atlantique.** La chasse au phoque constitue une importante source de revenu le long de la côte de l'Atlantique. S'y adonnent les résidents des petites localités disséminées sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, ainsi que les habitants des Îles-de-la-Madeleine, de la côte Nord du Québec et de l'Arctique. L'importance de la chasse au phoque est plus grande que ne le laissent croire les sommes en cause relativement faibles puisqu'il existe peu d'activités rémunérées pendant la période de la chasse au phoque.

Le phoque du Groenland est la principale espèce chassée. Quelque 2 millions de mammifères de cette espèce habitent aujourd'hui le nord-ouest de l'Atlantique. Les bébés phoques à crête et les bébés phoques du Groenland sont surtout chassés depuis de grands navires; certains sont pris à partir de petits navires et d'autres, par des chasseurs à pied. Entre 1978 et 1982, les chasseurs canadiens et norvégiens ont tué en moyenne 10,000 bébés et 2,600 adultes par année, et quelque 3,800 phoques ont été pris au Groenland.

Au début, les chasseurs tuaient le phoque surtout pour son huile, mais depuis quelques années, ils tirent la plupart de leurs recettes brutes de la vente des peaux. Ils consomment la plus grande partie de la viande du phoque ou la vendent fraîche, surgelée ou mise en boîte.

A la suite d'un contingentement établi au début des années 70, il semble que la population de phoques se soit accrue légèrement. Aujourd'hui, les autorités ont considérablement ralenti la chasse au phoque et s'attendent à ce que l'espèce se reproduise plus rapidement.

**Élevage d'animaux à fourrure.** L'élevage du vison se pratique dans toutes les provinces. En 1985-86, les principaux producteurs étaient l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse (tableau 8.22).

En valeur de production, le vison est de loin la plus importante espèce élevée dans les fermes à fourrure. La production de peaux de vison est passée de quelque 911,000 en 1976 à 1.4 million en 1985. Le sommet de presque 2 millions de peaux a été atteint en 1967. En raison de la baisse des bénéfices et de l'augmentation des coûts de production, le nombre de fermes d'élevage est passé de 1,359 en 1967 à 596 en 1985. La valeur moyenne des peaux de vison a atteint \$29.91 en 1985, comparativement à \$35.70 en 1984 et au record de \$44.08 établi en 1979.

De nos jours, pour mettre sur pied une ferme d'élevage de visons susceptible d'atteindre un niveau de rentabilité appréciable en un laps de temps raisonnable, il faut disposer d'un capital considérable. C'est là un facteur qui restreint l'expansion des effectifs de cette industrie.

Dans l'industrie de l'élevage du renard, la production s'est accrue de 37 % pour atteindre 53,998 peaux en 1985, contre 39,424 en 1984. Le nombre de fermes n'a pas cessé de croître chaque année; il est passé de 39 en 1971 à 938 en 1985. L'accroissement de la production a poursuivi une tendance amorcée au milieu des années 60. Le rendement monétaire des fermes d'élevage de renards s'est beaucoup accru pendant les années 70, période au cours de laquelle le marché des fourrures à poil long s'est raffermi. La valeur par peau a atteint un sommet de \$364.42 en 1978, mais elle a diminué pour atteindre \$126.68 en 1985.

**Commercialisation des fourrures.** En 1985-86, les exportations canadiennes de fourrure brute ont atteint une valeur de presque \$97.1 millions, soit une baisse par rapport à 1984-85 (\$101.7 millions) et une légère hausse par rapport à 1983-84 (\$96.8 millions). Les importations de 1985-86 ont totalisé \$179.4 millions, ce qui représente une baisse par rapport au total de \$200.4 millions enregistré en 1984-85, et une augmentation de \$33.8 millions en regard du total de 1983-84 (\$145.6 millions).